

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf janvier à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Jongieux, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Françoise BARLET, Maire.

Présents : Françoise BARLET, Chantal BERNARD, Jean-Claude CHEVALLIER Lionel PERRAUD, Brigitte VINCENT-BIZET, Chantal THOME GUIGUE BILLON

Absent : Gilles BARLET, Didier JEANDET,

Absent(s) excusé(s) : Christiane CHENAVIER, Noëlle COELLO (pouvoir à F.BARLET), Christine RIVA ,

Date d'envoi de la convocation : 22 janvier 2018

➤ **2018-01-01 Autorisation de mandater l'investissement avant le vote du budget (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)**

**APPROUVE** les montants proposés

- Article 202 - PLU -	13 000 €
- article 2111 -	2 000 €
- article 2112	1 310 €
- article 2116 -	11 200 €
- article 2152 -	2 800 €
- article 21538 -	520 €

➤ **2018-01-02 Convention d'adhésion au service intérim-remplacement du Centre de gestion de la Savoie**

**APPROUVE** la convention d'adhésion au service intérim-remplacement,

**AUTORISE** Madame la Maire à signer cette convention avec le Centre de gestion de la Savoie.

➤ **2018-01-03 : convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie.**

**APPROUVE** la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie et la charte d'organisation et de fonctionnement du service de médecine préventive qui lui est annexée,

**AUTORISE** Madame la Maire à signer avec le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie ladite convention pour une durée de 6 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

➤ **2018-01-04 : prestation d'entretien des stations d'épuration pour l'année 2018**

**APPROUVE** la proposition de convention pour l'entretien des STEP par la commune de Yenne

**AUTORISE** Madame la Maire à signer cette convention de mise à disposition de personnel,

**PRECISE** que les crédits seront inscrits au budget assainissement 2018

➤ **2018-01-05 : mise à jour du schéma directeur d'assainissement**

**APPROUVE** la nécessité d'effectuer une étude complémentaire pour le schéma directeur d'assainissement afin de mettre le zonage et le règlement en conformité notamment pour l'assainissement collectif sur la totalité de la commune.

**AUTORISE** Madame la Maire à effectuer les démarches et signer les documents nécessaire à la réalisation de l'étude, y compris les devis.

**PRECISE** que les crédits seront inscrits au budget 2018

La séance est levée à 21 heures

**Le compte rendu est consultable dans son intégralité en mairie**